

12 jan 2018 -16:21

Appartient à Conseil des ministres du 12 janvier 2018

Marché public pour la Défense : flotte blanche

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public pour un contrat de services relatif à une capacité de transport aérien de type corporate.

La flotte commerciale de la Défense remplit à l'heure actuelle les missions suivantes :

- soutien des opérations militaires par le transport des passagers dans des avions de type commercial
- vols (V)VIP
- transport du Roi, des membres du gouvernement, des autorités européennes...

Cinq appareils de deux types différents sont actuellement utilisés. La Défense a réalisé une étude afin de vérifier si ses besoins militaires opérationnels pour ce type de transport aérien pourraient être remplis par un contrat de services civils, tout en respectant au minimum le degré de disponibilité actuel et cela à un prix moins élevé.

C'est pourquoi ce marché, qui sera passé via une procédure négociée avec publication, propose un contrat de services pour une capacité de transport aérien de type corporate. Le contrat aura une durée de huit ans, avec prolongation possible pour quatre ans. La flotte actuelle sera dès lors vendue.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>